



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201676 - Sables du Tricastin

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201676	1.3 Appellation du site Sables du Tricastin
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 18/03/2020	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031223480>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,83249°

Latitude : 44,4037°

2.2 Superficie totale

1963,8 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26033	BAUME-DE-TRANSIT
26054	BOUCHET
26073	CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN
26261	REAUVILLE
26284	ROUSSAS
26326	SAINT-RESTITUT
26345	SUZE-LA-ROUSSE
26360	VALAURIE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 <i>Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis</i>		0,7 (0,06 %)		G	B	C	C	C
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	0,4 (0,03 %)		M	D			
3250 <i>Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum</i>		15 (0,76 %)		P	B	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		25 (1,27 %)		P	B	C	B	B
6120 <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	15 (0,76 %)		P	B	C	C	C
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion</i>		3,5 (0,28 %)		G	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		5,6 (0,46 %)		G	B	C	C	C
7210 <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	2,9 (0,24 %)		P	A	C	B	B
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		150 (7,64 %)		P	B	C	B	B
9340 <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>		230 (11,72 %)		P	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	r	100	500	i	P	G	C	B	C	B
M	1337	Castor fiber	p	20	50	i	P	G	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra	p	1	10	i	P	M	C	B	C	C
F	6147	Telestes souffia	p			i	P	DD	D			
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	P	DD	D			
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	V	DD	C	B	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	60	200	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii	r	100	500	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	c	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	r	4000	8000	i	R	G	B	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r	500	1000	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	r	20	50	i	R	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Pelobates cultripes				V	X		X		X	
I		Zerynthia polyxena				P	X				X	
I		Zerynthia rumina				P						
I		Melanargia russiae				P						
I		Saga pedo			i	R	X				X	
I		Zygaena rhadamanthus										
P		Alkanna matthioli				V						
P		Anarrhinum bellidifolium				P						
P		Chaenorhinum rubrifolium				V						
P		Galium verticillatum				V						
P		Loeflingia hispanica				V			X			
P		Psilurus incurvus				V						
P		Silene otites				R						
R		Psammodromus hispanicus				R						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	21 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	7 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	8 %
N27 : Agriculture (en général)	32 %

Autres caractéristiques du site

Le site se trouve au sein de la région naturelle du Tricastin, vaste bassin sédimentaire tertiaire à l'est du sillon rhodanien à la hauteur de Valréas. Le secteur nord, sur les communes de Valaurie, Réauville, Roussas et Chantemerle-les-Grignan, correspond à une zone de transition entre les coteaux du Tricastin et la plaine alluviale de la Berre. Le secteur sud est une zone vallonnée située entre les plaines alluviales du Lez et du Lauzon.

Le paysage local est constitué de petites collines boisées au relief peu accentué et de faible altitude : 261 m pour le point culminant au lieu-dit « Plan Long ». Le Tricastin est un district naturel largement modelé par les activités agricoles (vignes, primeurs) qui se sont développées sur d'anciennes zones humides ayant été drainées. Les formes arrondies du relief sont dues à la présence de roches tendres comme la molasse gréseuse, mais aussi de zones sableuses.

On retrouve sur le site les formations suivantes :

- sables glauconieux et marneux de l'Albien (Ravin des temples, le Serre Rouge) ;
- sables jaunes du Coniacien (Etang Saint-Louis et ses flancs) ;
- marnes oligocènes du Stampien (colline de Plan Long) ;
- molasses gréseuses calcaréo-marneuses burdigaliennes (petit bassin proche de Réauville : la Glacière, la Grenoble) et de Grignan (grande partie du secteur sud du site dont le secteur de Pié-Cros et de la Chapelle Saint Sépulcre à Saint-Restitut).

Le site apparaît particulièrement important pour la conservation des végétations de pelouses sableuses (sur molasse gréseuse et sables coniaciens exclusivement).

Vulnérabilité : Vulnérabilité :

Les zones humides de l'Etang Saint-Louis et de la mare de Réauville ont tendance à l'atterrissement.

La fermeture des milieux ouverts est une menace sur l'ensemble du site.

La mare temporaire de Réauville a été acquise par la commune.

L'étang Saint-Louis et l'ancienne carrière adjacente sont en propriété privée.

Les molasses gréseuses font l'objet de pillage de gisements fossilifères (Réauville, Saint Restitut),

Ponctuellement des habitats fragiles font l'objet de fréquentation humaine ou de pratiques (moto-cross) qui conduisent à la dégradation des habitats sur sables ou dalles rocheuses (secteur de Pié-Cros à Saint Restitut).

Le prélèvement de bois énergie en ripisylve constitue une menace forte pour le bon état de conservation des ripisylves du Lez, de la Berre et de la Vence.



4.2 Qualité et importance

Le site « Sables du Tricastin » a été désigné pour la présence des habitats naturels singuliers des zones sableuses, l'originalité de la zone humide de l'Étang Saint-Louis et la présence d'importantes colonies de chauves-souris qui s'y alimentent et se reproduisent dans plusieurs gîtes.

Il comprend trois milieux principaux : les milieux sableux xérophiles qui accueillent une végétation méditerranéenne remarquable, les milieux humides tels que la zone humide de l'Étang Saint-Louis en cours d'atterrissement ou les prairies humides (plan de la Gaffe) et enfin les milieux forestiers (chênaies vertes, ripisylves). Les forêts sont largement dominantes au sein du site, suivies par les milieux cultivés. Au nord, dominent les forêts de feuillus alors qu'au sud, ce sont les forêts de résineux qui sont les plus étendues.

Au nord, les enjeux habitats se concentrent autour de Réauville (la Sablière, la Glacière et les vieux boisements de Chênes), le plan de la Gaffe, et les secteurs de prairies humides (Ravin du Temple, Serre Rouge, Plan Long). Au Sud, l'étang Saint Louis, les secteurs de pelouses sableuses de Saint Restitut, les milieux souterrains artificiels (tunnel du Château de la Borie, ancienne mine de Saint Restitut) et les zones alluviales du Lez rassemblent les principaux enjeux en termes d'habitats.

L'étang Saint-Louis est un site exceptionnel constituant l'un des rares étangs naturels de plaine qui préexistait avant l'arrivée de l'Homme sur ce territoire. Autre caractéristique importante de ce secteur, ce sont les pelouses xériques sur sables du coniacien qui entourent l'étang et tapissent le fond au-delà de la couche de tourbe. Ces pelouses hébergent des espèces végétales parfois rarissimes au nord de la Méditerranée, telle que la Loeflingie d'Espagne (*Loeflingia hispanica*). Le site héberge en outre vingt espèces patrimoniales de flore, dont 11 très rares concentrées principalement sur l'étang St-Louis, les zones de sable ou la mare de Réauville. Par ailleurs, les abords de cet étang abritent une population de Pélobate cultripède et la gestion menée sur cet étang par le CEN (Conservatoire des espaces naturels) Rhône-Alpes dans les années 90 a permis la concentration de nombreuses espèces d'Odonates patrimoniales.

Les zones de Pié-Cros et de la Chapelle Saint Sépulcre concernent les rebords Sud et Nord du plateau de Saint-Restitut. La flore présente à Saint-Restitut associe deux facteurs très localisés dans la Drôme : la présence de sables et l'aspect méditerranéen. En conséquence de quoi se développent sur le site des végétations singulières, rares en Drôme et uniques dans la région Rhône-Alpes. Les pentes du plateau présentent ici, de part et d'autre des virages de la route, des reliefs gréseux remarquables, sculptés par le vent et la pluie. Les petites falaises ainsi constituées se dégradent en sables. On distingue sur ce secteur des habitats forestiers (forêt de chênes verts et de pins d'Alep) et des secteurs plus ouverts et singuliers en Drôme constitués de végétations à annuelles sur sols compacts (lithosols de l'Alyso Sedion) et de pelouses annuelles sur arènes siliceuses (Thero-Airion). Sur les sables #mous#, se spécialisent des végétations et des espèces moins communes. C'est ainsi que l'on peut observer des espèces très rares, bien implantées ici, l'Anarrhine à feuilles de pâquerettes (*Anarrhinum bellidifolium*) ou l'Orcanette des teinturiers (*Alkanna matthioli*). Cette belle plante fait partie d'un cortège accomplissant son cycle très tôt (mars-avril), parmi lequel on peut citer : le Pavot douteux (*Papaver dubium*), petit coquelicot rouge pâle, rare dans le sud du département, mais aussi des plantes des sables comme le Psilure courbé (*Psilurus incurvus*), les Silènes à petites feuilles et conique (*Silene otites*, *S. conica*), etc. Là où le sol fait défaut, enfin, c'est un autre cortège très précoce qui s'épanouit discrètement, celui des annuelles, parmi lesquelles la Clypéole (*Clypeola jonthlaspi*), différents Céraistes (*Cerastium* sp.), l'Hutchinsie des pierres (*Hornunghia petraea*), etc. Ces milieux chauds, secs, arides même, surtout en été, sont bien appréciés par tout un ensemble d'espèces méditerranéennes. Une petite population de Psammodrome d'Espagne est connue sur ces pentes. Le Psammodrome d'Espagne est un petit lézard méditerranéen à longue queue, qui trouve ici sa limite nord d'aire de distribution. Des espèces particulières, comme le Silène conique, le Silène à petites fleurs et le Ciste à feuille de sauge, colonisent les pelouses sableuses. Des boisements de Chênes verts viennent compléter le paysage.

Les ripisylves présentes sur le site, et notamment celle du Lez, constituent un ensemble remarquable d'habitats alluviaux reconnus d'intérêt communautaire. Ces forêts riveraines forment par ailleurs des habitats d'espèces de première importance qui assurent une continuité écologique au cœur des secteurs occupés par les grandes cultures.

Le site « Sables du Tricastin » est très important pour les chauves-souris en raison de la présence en son sein de quatre gîtes majeurs de reproduction en bâti : une ferme du hameau de Saint-Torquat, le pont sur le Lez PC 115, le tunnel de drainage du Château de La Borie et l'ancienne mine de Saint Restitut. Un autre gîte important se trouve dans l'Abbaye d'Aiguebelle, située au nord du site, hors périmètre actuel. Parmi la vingtaine d'espèces de chiroptères recensées, huit espèces d'intérêt communautaire fréquentent la zone d'étude. Certaines espèces présentent des effectifs d'importance régionale voire nationale. Le Minoptère de Schreibers se concentre de manière exceptionnelle dans le tunnel de la Borie (colonie majeure pour la région Auvergne Rhône-Alpes et pour la France en général) avec des effectifs ayant atteint plus de 8 000 individus en 2018. Cette même colonie accueille environ un millier de Grands et Petits Murins. Le Murin à oreilles échanquées est présent en effectif important dans l'Abbaye d'Aiguebelle et à Saint-Torquat (plus de 1500 individus). Les gîtes paraissent peu menacés. Ces espèces de chauves-souris sont toutes liées à la présence de boisements matures, de corridors de déplacement (haies, ripisylves) et à la mosaïque de milieux qui leur assurent alimentation et gîtes. Leur état de



conservation est bon à satisfaisant pour le Murin de Beichstein, le Murin à oreilles échancrées, le Grand Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers et inconnu pour les autres.

Le ruisseau de la Gaffe sur Réauville et le cours du Lez (Bouchet, Suze-la-Rousse, La Baume de Transit) accueillent une population d'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale). La rivière de la Vence abrite une population remarquable d'écrevisses à pattes blanches.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		B
L	G05.04	Vandalisme		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	K01.02	Envasement		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	65 %
Propriété d'une association, groupement ou société	24 %
Domaine public communal	11 %

4.5 Documentation

- ECO-MED, ALCINA, LPO Drôme, 2013 - Document d'objectifs du SIC FR8201676 « Sables du Tricastin », TOME 1 « Etat des lieux, diagnostic, enjeux et objectifs de conservation ». DDT Drôme, DREAL RA.

- ECO-MED, ALCINA, LPO Drôme, 2013 - Document d'objectifs du SIC FR8201676 « Sables du Tricastin », TOME 2 « Volet opérationnel : objectifs opérationnels et mesures de gestion ». DDT Drôme, DREAL RA.



- CREN RA, 2007. Etang Saint-Louis, Bilan de 10 ans de gestion 1996-2006. Région Rhône-Alpes, SCI de l'Etang Saint-Louis.
- GRPLS, 1999 # Suivi des libellules de la réserve naturelle volontaire de l'Etang Saint-Louis de Suze-la-Rousse. CG 26, SCI de l'Etang Saint-Louis, CEN RA. 16p.
- SMBVL 2017 - Etat des lieux du SAGE du bassin versant du Lez. Syndicat mixte du bassin versant du Lez. 204 p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Ligue pour la Protection des Oiseaux Drôme

Adresse : 18 place Génissieu 26320 Chabeuil

Courriel : drome@lpo.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201676
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548928/2013-document-d-objectifs-natura-2000-sables-du-tricastin-fr8201676

Non, mais un plan de gestion est en préparation.



Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201676 « Sables du Tricastin » a été validé par le Comité de pilotage le 21 novembre 2013.

Les principaux objectifs de développement durable définis pour ce site et les objectifs opérationnels qui en découlent sont les suivants :

O1 : Maintien et gestion des milieux forestiers et des continuités écologiques

- Préserver les habitats d'espèces forestières
- Maintenir ou renforcer les continuités écologiques

O2 : Maintien des populations de chauves-souris

- Protéger les populations de chiroptères
- Améliorer les connaissances sur les chiroptères

O3 : Conservation et gestion des zones humides

- Maintenir la biodiversité de la zone humide de l'Etang Saint-Louis
- Restaurer et gérer la mare temporaire de la Glacière

O4 : Maintien et restauration d'une mosaïque de milieux ouverts et d'une agriculture respectueuse de la biodiversité

- Maintenir ou restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire
- Diminuer les intrants en agriculture

O5 : Assurer la cohérence entre les projets et le développement urbain et les enjeux écologiques

- Sensibiliser et accompagner les communes et la population locale au respect des objectifs du DOCOB

O6 : Communication et mise en œuvre du document d'objectifs du site

- Mener des actions transversales liées à l'animation du DOCOB
- Adapter le périmètre du site aux enjeux écologiques locaux.